

Les grands équipements

Le Service des Espaces Verts et améliore not

C'est, pense-t-on, en 1875 que la ville de Grenoble fut dotée d'un Service des promenades et jardins. A cette époque, les gens ne s'entassaient pas dans les HLM, ne s'écrasaient pas au centre de la cité. Les pores et les poumons de individus respiraient à satiété.

Les temps ont bien changé et le Service des jardins aussi. Avant, son but spécifique était la conservation d'un petit domaine ; aujourd'hui, le Service est entré délibérément dans la voie du progrès. Et nous nous en félicitons.

A tous les niveaux de la ville, on parle désormais en termes d'espaces verts et c'est là aussi un fait nouveau que cette prise de conscience collective des besoins qui, hélas, à Grenoble comme ailleurs, sont loin d'être satisfaits. Pourtant, en quelques années, au Service dirigé par M. Georges Lavigne, on a avancé à pas de géants et en portent témoignage le Parc Bachelard et le Parc Paul Mistral, et cette multitude de petits coins, jadis inexplorés, qui ont été plantés, qui sont devenus des squares, des jardins d'enfants, des havres de repos et de quiétude.

Grenoble a changé de visage et il reste à parfaire, à modeler pas mal d'imperfections et nous savons qu'on s'y attache tant à la municipalité que chez les techniciens. Un exemple pour illustrer cette thèse : la non-mise en valeur de l'ensemble unique en France qui constituent la colline du Rabot et les flancs de la Bastille.

**

Mais on aura beau dire et beau faire, il manquera toujours, dans les limites de Grenoble, d'espaces verts. La norme officielle est quasiment inaccessible : vingt mètres carrés d'espace vert par habitant ! Et nous constatons, avec un certain regret, que nous en sommes à six mètres carrés !

C'est peu, mais il ne servirait à rien de verser des larmes amères sur notre malheur alors que nous pouvons apaiser notre soif de chlorophylle grâce à la présence, à notre porte, de véritables parcs suburbains naturels. Oui, ils sont là, à l'ouest comme à l'est, de Champagnier aux Bois de Vouillants et aura-t-on suffisamment d'imagination, de fermeté pour les conserver intacts ?

**

Les espaces verts — donc le Service des Jardins — ont un triple rôle, une triple fonction : sociale, hygiénique, d'embellissement.

Rôle social d'abord. Il y a, semble-t-il, une hiérarchie à respecter dans l'importance et l'éloignement des espaces verts

(ou libres) par rapport à l'habitation. La maman peut confier ses enfants, sans surveillance visuelle, à un square de quartier d'une superficie moyenne d'un hectare. Puis, ensuite, on passe au stade du « parc urbain » (10 hectares) qui s'insère dans toute une ville ou une partie seulement de la ville avec des éléments de distraction, des équipements sportifs, et la présence d'animaux. Dans une agglomération comme celle de Grenoble, cinq ou six parcs urbains seraient nécessaires. Enfin, à partir de 20 hectares, aux limites d'une ville ou de la banlieue, présence du parc suburbain, remplacé à Grenoble par la nature environnante. Là encore, possibilités d'aménagements et d'accueil comme un restaurant, un terrain de golf, bref, tout ce que l'on peut aisément imaginer...

**

Le rôle hygiénique de l'espace vert n'est plus à démontrer. Le feuillage des arbres, les pelouses, sont un régulateur dans l'oxygénation de l'air, dans son humidité, dans l'absorption de la poussière. Pour le corps humain, c'est un équilibre qu'il importe de conserver à tout prix, même si celui-ci est très élevé.

Le rôle d'embellissement, enfin, est lui aussi manifeste et l'on imagine ce que serait une ville de béton dans sa masse urbaine d'usines, d'ateliers, de gazomètres, de cheminées, sans les parcs, les avenues plantées, les flots de verdure, les massifs de fleurs, les vasques, etc...

**

Tout cela, rapidement énuméré, situe la valeur et l'intérêt du « Service municipal des espaces verts », puisque M. Carré, qui prendra la succession de M. Lavigne au 1er janvier prochain, envisage de modifier une appellation qui a fait son temps.

Un service qui, lui aussi, avait besoin de s'aérer, de trouver des installations à la hauteur de sa vocation et c'est pourquoi, peu à peu, il émigre à Saint-Martin-d'Hères, sur un nouveau domaine.

**

Et nous ne saurions terminer ce préambule sans mettre en exergue la haute qualification professionnelle de tous les jardiniers de la ville, leur amour de la nature, car sans eux, nous n'aurions pas la joie, de temps à autre, après une journée de travail, de nous assoupir sur un banc public dans le parfum des fleurs et sous les ombrages d'arbres séculaires.

● M. Georges Lavigne part...
M. Carré arrive



● Des orangers
uniques en France
contemporains de Lesdiguières !

